

Pourquoi est-il/elle important(e) pour les syndicats

Souvent, le déséquilibre d'information entre la direction de l'entreprise et les syndicalistes constitue un obstacle majeur à la participation proactive des syndicats sur les sujets liés à la transition juste. Le rôle et l'expertise du conseiller contribuent à réduire cet obstacle.

En étant à la fois attentif aux menaces et aux opportunités, en partageant les bonnes pratiques et en échangeant des informations, le conseiller contribue à mettre et à maintenir le sujet de la transition juste à l'ordre du jour des syndicats.

Le conseiller Juste Transition joue un rôle de conseil, mais ce sont toujours les représentants syndicaux et leurs fonctionnaires qui décident des actions à entreprendre.

VS/2021/0055

TRANSITION JUSTE

Soutenir les syndicats en prenant des mesures en faveur d'un avenir durable au niveau de l'entreprise/du secteur par le dialogue social



Pour obtenir de l'aide sur des questions liées à la transition juste:

transitionjuste@cfdt.fr

Projet européen
VS/2021/0055

TRANSITION JUSTE

Soutenir les syndicats en prenant des mesures en faveur d'un avenir durable au niveau de l'entreprise/du secteur par le dialogue social

La boîte à outils et le conseiller pour la transition juste



Dans le cadre du projet **JUST TRANSITION**, les organisations partenaires, afin de soutenir les représentants syndicaux dans les entreprises et les territoires, ont développé l'initiative **boîte à outils de la Transition juste** et testé le rôle de **conseiller transition juste**.



